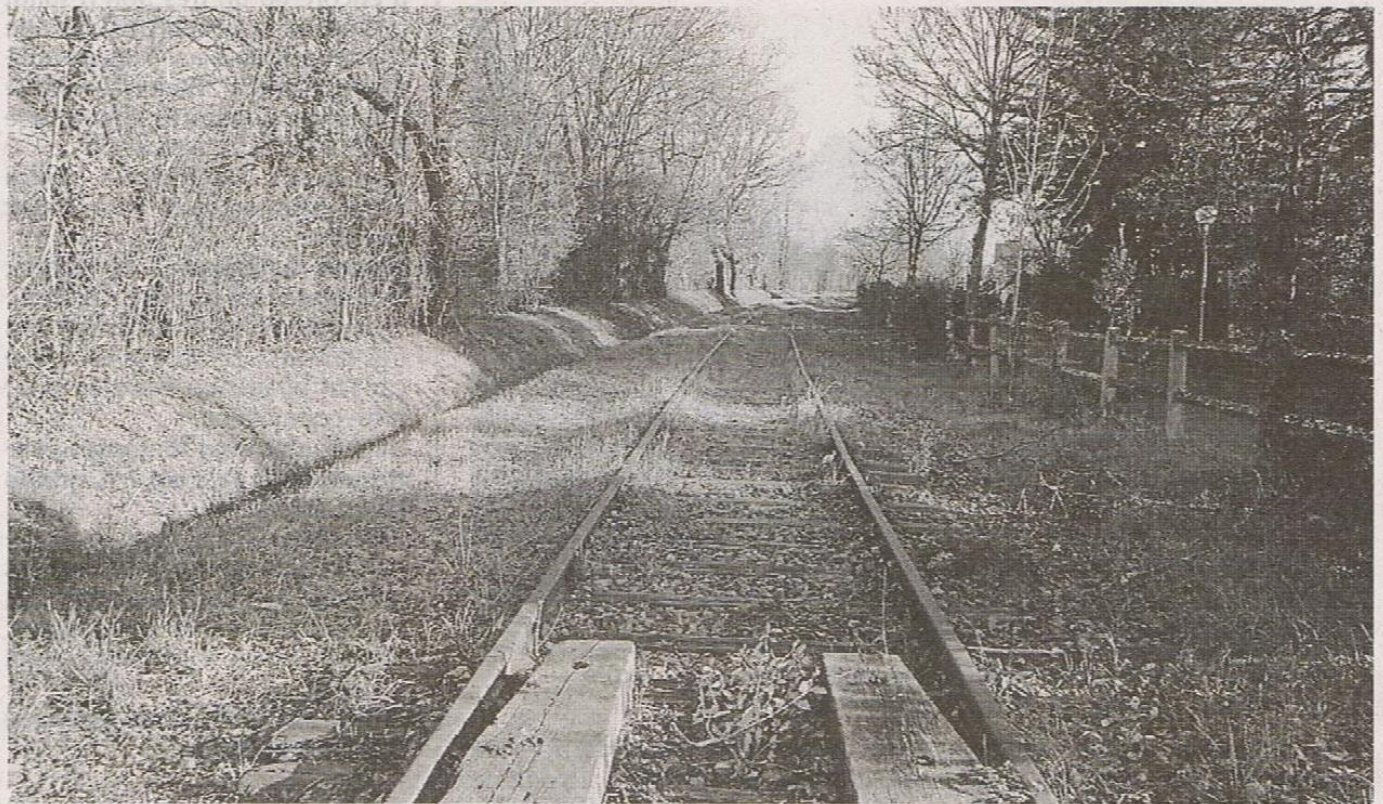


# Piétons et cyclistes bientôt au vert

L'aménagement de l'ancienne voie ferrée en voie verte approche. La SNCF procédera à la dépose des rails début juillet. Le projet sera finalisé en 2020.



La voie verte empruntera l'ancienne voie ferrée désaffectée qui sera réaménagée et rejoindra les routes à vélo déjà existantes.

Lors d'une réunion publique, M. Laffineur, député maire, accompagné de M. Anquetil, chargé de la mission boucle verte au sein de la direction des parcs, jardins et paysages d'Angers Loire métropole (ALM), a présenté le déroulé de l'opération, signant l'aboutissement d'un de ses projets de campagne. « Je m'étais engagé à adapter la voie ferrée désaffectée depuis une dizaine d'années en une liaison douce. J'ai toujours voulu mettre en avant les chemins de randonnée et donner la priorité aux vélos dans notre ville-parc dotée de nombreux espaces verts ». Ce sera chose faite début juillet puisque la SNCF procédera à la dépose des rails et des traverses pour permettre le début des travaux de création de la voie verte à destination des cyclistes et des piétons à partir du mois d'octobre. Ainsi, cette voie verte rejoindra les sentiers de randonnée déjà existants à Avrillé, dont celui de la boucle verte récemment renommée Chemin Aprilis. Le projet porté par l'agglomération a pour but de renforcer le tourisme à vélo et mailler le territoire angevin

avec des circuits de déplacement doux. Il reliera Montreuil-Juigné à Bouchemaine côté Maine, rejoignant ainsi le trajet de la Loire à Vélo, et la partie empruntant le pont de Segré redirigera vers les Sablières d'Écouflant d'une part, et Saint-Barthélemy et le parc de Pignerolle d'autre part. Les travaux débuteront au niveau de la promenade de la Reculée à Angers sur les bords de Maine, et se poursuivront vers le chemin du Petit-Chalet, l'accès technique de Terra Botanica, le chemin des Raffous, du Bocage, la route de la Perrière, l'avenue de la Petite Garde, la Salette, Ardennes, Verronnière, pour terminer à Montreuil-Juigné.

## La voie communale en service au printemps 2017

Le sentier sera recouvert d'une couche de roulement en sable sur 0,04, soit « un sable qui se structure et se tient, auquel on pourra ajouter de la chaux ou du ciment à chaque fois que ce sera nécessaire, assurant une certaine stabilité de l'ensemble,

pour satisfaire à la fois les cyclistes et les marcheurs », précise M. Anquetil. Au niveau d'Avrillé, le cheminement « aura des conséquences sur la ville. Cela permettra de réaménager toutes les pistes cyclables pour qu'elles soient plus sécurisées et agréables, et qu'il y ait plus de circulation à vélo et en voie douce à l'avenir », souligne M. Laffineur.

La voie traversant la commune devrait être mise en service au printemps 2017, tandis que le projet global devrait être finalisé en 2020. « Le chantier sur Avrillé est entièrement géré par la SNCF, le transfert se fera en une seule fois ». « Le pont de Segré demande une attention particulière et le trajet vers Saint-Barthélemy concerne des voies désaffectées qui jouxtent des voies en service. C'est pourquoi il n'est pas possible de donner une date précise de mise en service », ajoute M. Anquetil, en réponse à une interrogation du public. Le projet, de grande envergure, sera financé à la fois par ALM, le Conseil régional et le fonds européen Feder à hauteur de 2,4 millions d'euros sur 2017-2020.